



## INTERVIEW

# Franccky Ibata : « Il n'y a pas de honte à être testé positif au Covid-19 »

Dans une interview exclusive aux *Dépêches de Brazzaville* depuis son lieu de quarantaine, à Kintélé, Lucien Emmanuel Franccky Ibata qui a été testé positif au Covid-19 livre, à visage découvert, les conditions de sa prise en charge médicale. Il invite les Congolais au respect des

mesures barrières édictées par le gouvernement pour stopper la propagation de la pandémie et se dit prêt, une fois guéri, à se mettre en première ligne pour poursuivre la lutte contre cet ennemi invisible.



Page 3

Franccky Ibata, contaminé asymptomatique du Covid-19

## COVID-19

# Le port de Pointe-Noire maintient ses activités à quai



En dépit de la crise sanitaire de Covid-19 et la fermeture des frontières, le port de Pointe-Noire a poursuivi ses activités à quai. Il joue un rôle d'entraînement des échanges commerciaux, assurant

plus de 80% des exportations et importations du pays. Port en eau profonde, cet établissement public à caractère industriel et commercial fait partie du système multimodal de transport

Les installations du port de Pointe-Noire/Adiac intégrant les voies maritimes, ferroviaires, routières et fluviales. L'économie nationale dépend en partie du dynamisme des activités portuaires, dans un contexte de crise sanitaire mondiale. [Page 2](#)

## EXAMENS D'ÉTAT

# Évaluation des conditions de reprise des cours

Après la ronde effectuée hier dans les différents établissements publics de l'Enseignement primaire et secondaire à Brazzaville, le ministre Anatole Collinet Makosso a évalué les conditions permissives de la reprise des cours, le 1<sup>er</sup> juin, pour les élèves des classes d'examen.

Il a mis à profit cette visite pour apaiser l'inquiétude des parents dont les enfants seraient bloqués hors de la capitale du fait de l'état d'urgence sanitaire. Car, a-t-il indiqué, ces élèves peuvent se présenter auprès des chefs d'établissements les plus proches afin de se faire inscrire sur la liste des candidats.

Page 5

# Les marchés domaniaux fermés les mercredi et dimanche



En conformité avec les mesures prises par le gouvernement sur le coronavirus, le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a fixé par arrêté la fermeture des marchés domaniaux les mercredi et dimanche qui seront réservés à l'entretien et à la désinfection.

Par contre, les autres jours, tous les commerces sont autorisés à ouvrir de 7 heures à 16 heures. L'accès dans les marchés reste conditionné au port obligatoire de masque.

Page 4

## ÉDITORIAL

# Enfin ...

Page 2

## ALERTE COVID-19

**En cas d'apparition de symptômes, appelez le 34 34 pour la prise en charge**

## ÉDITORIAL

## Enfin ...

Oui, enfin l'Allemagne et la France ont su faire taire leurs divergences et s'accorder sur un plan de relance de l'économie européenne dont l'ampleur (création d'un Fonds de solidarité de 500 milliards d'euros) permet d'augurer des lendemains meilleurs. Tel est le sentiment qui prévaut au sommet des Etats, chez nous en Afrique, où les tensions croissantes au sein de l'Union Européenne faisaient craindre le pire : le pire c'est-à-dire un délitement de l'Union Européenne qui aurait entraîné la disparition de sa monnaie commune, l'euro, à laquelle est étroitement lié le franc CFA.

S'il n'est pas encore certain que les vingt-sept nations de l'Union s'entendent sur la politique à suivre pour éviter le désastre économique et financier que risque de provoquer la pandémie du coronavirus, l'entente qui s'est affirmée lundi entre la chancelière allemande Angela Merkel et le président français Emmanuel Macron au terme d'une «visioconférence» a envoyé un signal fort : à la communauté européenne, bien sûr, mais également à la communauté internationale qui commençait à douter sérieusement de l'avenir du Vieux continent.

Vu du cœur de l'Afrique, où sont énoncées ces remarques, l'accord Merkel-Macron ne résout pas seulement le problème du redressement de l'Europe dont l'économie et les finances ont été durement impactées par le confinement et la fermeture des frontières ; il ouvre aussi et surtout la voie à une relance de la coopération entre l'Union et ses partenaires africains qui avait tendance, ces derniers temps, à se réduire. Avec au cœur de cette relance une aide multiforme qui nous aidera à résoudre nos propres problèmes et qui, de ce fait, évitera que la vague des migrations sauvages vers le Nord s'amplifie, provoquant en Europe même des dissensions qui finiraient par provoquer son délitement.

N'anticipons pas sur la suite des événements mais disons, ou plutôt écrivons sans l'ombre d'un doute qu'une nouvelle page peut maintenant s'écrire sur la base du rapprochement qui vient de s'opérer entre Berlin et Paris. Une nouvelle page qui aura de très bons effets pour les deux pays, pour l'ensemble de la communauté européenne et plus généralement pour tous les partenaires de la vieille Europe qui doutaient de sa capacité à résoudre les problèmes auxquels celle-ci se trouve aujourd'hui confrontée.

Les Dépêches de Brazzaville

## INFRASTRUCTURES

## La route de la Coraf enfin ouverte aux usagers

Fermée pour cause de réhabilitation, l'ouverture, le 18 mai, de cette route, située dans l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou, menant à la Coraf (Congolaise de raffinage) a coïncidé avec le début du déconfinement progressif.



La route de la Coraf réhabilitée./Adiac

Les travaux de la route ont concerné la zone située entre l'entrée de la voie en dalettes, après le carrefour Siafou-mou-Raffinerie, et le virage du premier camp de la Coraf. Ils ont été financés par la société pétrolière qui utilise régulièrement cette route par laquelle passent ses camions-citernes. Prévu pour une durée de trois mois, le chantier confié à la société Nathalys a pris plus de temps à cause de nombreuses pluies qui sont tombées sur la ville océane, a expliqué un agent de la mairie présent sur le chantier. «Les matériaux utilisés, notamment la terre jaune, le tout-venant et le bitume, n'aiment pas l'eau.

Quand il pleut, il faut au minimum deux à trois jours de soleil pour reprendre le travail», a-t-il dit. Entamés depuis le mois de décembre 2019, les travaux qui se sont poursuivis pendant toute la période du confinement sont enfin arrivés à terme avec le lancement, la semaine dernière, de la phase des enrobés assurée par les agents de la mairie. En effet, les usagers de cette route peuvent se réjouir d'être maintenant épargnés des tracasseries auxquelles ils ont été confrontés pendant plus de cinq mois. «Je suis content que les travaux de cette route aient pris fin. C'était pas aisé pour nous d'être toujours obligés

d'emprunter ces ruelles souvent étroites rendant les croisements entre voitures et les virages difficiles avec la crainte d'être surpris par un autre usager trop pressé», a confié un automobiliste. Ceux qui habitent les environs de cette route sont aussi soulagés. «On peut enfin respirer. Nous étions inquiétés avec le passage incessant des véhicules qui étaient obligés de passer par différentes ruelles du quartier pour accéder à la Raffinerie. La peur était surtout de voir un enfant être écrasé ou qu'un véhicule se retrouve dans une parcelle», s'est réjoui une mère de famille. Mais le souhait des habitants du quartier Raffinerie est que les agents de la mairie achèvent les travaux qu'ils ont entamés le 19 mai destinés à couvrir les espaces vides entre le bitume et les bordures de la route, surtout dans la zone située entre le marché de la Raffinerie et le carrefour Siafou-mou-Raffinerie.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

«On peut enfin respirer. Nous étions inquiétés avec le passage incessant des véhicules qui étaient obligés de passer par différentes ruelles du quartier pour accéder à la Raffinerie. La peur était surtout de voir un enfant être écrasé ou qu'un véhicule se retrouve dans une parcelle»

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ingamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Tinto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## INTERVIEW

# Francky Ibata : « J'ai été testé positif au Covid-19, il n'y a pas de honte à cela »

Secrétaire permanent chargé de l'organisation et de la mobilisation au sein du Comité central de la Force montante congolaise (jeunesse du PCT), chef de service Promotion de la santé à la direction de l'hygiène puis responsable de la sous-commission promotion de la santé, dans le cadre de la riposte contre le Covid-19 jusqu'à sa mise en quarantaine, Lucien Emmanuel Francky Ibata a contracté le virus en avril 2020. Contaminé asymptomatique, il témoigne.

**Les Dépêches de Brazzaville (LDB) :** Le premier cas du Covid-19 est officiellement annoncé dans le pays le 14 mars 2020. Le 20 avril vous avez fait le test. Qu'est-ce qui vous a motivé à le faire ?

**Lucien Emmanuel Francky Ibata (LEFI) :** Le ministère en charge de la Santé fait des tests, de façon régulière, non seulement à l'endroit de la population mais aussi à son personnel. Etant en première ligne de la sensibilisation, en qualité de responsable de la sous-commission promotion de la santé de la Commission communication et engagement communautaire au sein de l'équipe de riposte contre la maladie à coronavirus (Covid-19), j'ai été soumis au test le 20 avril 2020 comme plusieurs autres collègues. Quarante-huit heures après j'ai reçu les résultats qui étaient positifs. Je ne présente visiblement aucun signe de la maladie. Je suis donc un contaminé asymptomatique.

**LDB :** Sachant qu'il y a des mil-

liers de personnes qui meurent du Covid-19 à travers le monde et même dans le pays qui a déjà totalisé quinze morts, avec quel état d'esprit avez-vous reçu la nouvelle de votre contamination ?

**LEFI :** Quand j'ai été informé que je suis positif au Covid-19, j'étais sur le terrain en train de travailler. Je n'ai pas eu peur parce que je ne présentais aucun signe de la maladie. Je me suis plutôt dit que j'ai un système immunitaire capable de résister au virus.

**LDB :** Comment se passe la prise en charge médicale ?

**LEFI :** Il faut rappeler qu'après avoir pris connaissance de mon statut, l'équipe sanitaire d'intervention rapide est venue m'extraire du lieu où je me trouvais c'est-à-dire le Centre des opérations des urgences en san-



té publique pour me conduire au site de la Concorde à Kintélé où sont suivis les contaminés asymptomatiques. En quarantaine, le premier jour, j'ai aussitôt été mis sous traitement suivant le proto-

cole de prise en charge. Le personnel soignant est composé des médecins, psychologues, infirmiers... Le suivi au quotidien commence par la prise de température en matinée et en soirée. Il y a aussi un suivi physique au moyen d'un standard téléphonique sur l'observance médicale. Le service de restauration assure l'alimentation matin, midi, soir.

**LDB :** En témoignant aujourd'hui, n'avez-vous pas peur de la stigmatisation ?

**LEFI :** Absolument pas. Lorsque j'ai été informé de mon statut de porteur du Covid-19, j'ai informé mes proches notamment toutes les personnes qui ont été en contact avec moi, au téléphone et sur les réseaux sociaux. Je les ai exhortés à prendre les dispositions visant à respecter, à la lettre, les mesures barrières édictées par le gouvernement afin de limiter la propagation du

virus, en attendant qu'ils soient suivis comme sujets-contacts. Les membres de ma famille ainsi que les collègues de service ont été prélevés et tous testés négatifs. Les lieux que j'ai fréquentés ont été désinfectés. Je suis bien dans ma tête. La stigmatisation ne peut pas m'ébranler.

**LDB :** Après votre quarantaine, repartirez-vous sur le terrain pour poursuivre la lutte contre le Covid-19 en cette période de déconfinement progressif ?

**LEFI :** Évidemment que je repartirai sur le terrain pour poursuivre la lutte contre cet ennemi commun invisible. Par rapport aux activités que le comité technique de riposte et les forces vives réalisent sur le terrain, il est utile de poursuivre le renforcement et l'amélioration de la protection des acteurs qui, dans le cadre de la sensibilisation, sont en première ligne.

*Propos recueillis par Rominique Makaya*

## UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

### Vers la dispensation des cours à distance

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua, a évoqué le 18 mai à Brazzaville, l'option de dispenser les cours à distance à l'université Marien Ngouabi, en cette période d'état d'urgence sanitaire décrété dans le cadre de la lutte contre le coronavirus (Covid-19).

« Dans les amphithéâtres universitaires, les étudiants de premier cycle sont dans l'ordre de deux mille et plus. Donc, il sera difficile de respecter la distanciation sociale d'un mètre. La force de pouvoir reprendre les enseignements dans un ou deux mois, c'est forcément d'envisager l'enseignement à distance », a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur.

Selon le plan de riposte sous-sectoriel décliné, les enseignements vont se faire par paliers dans le secteur public ou privé pour éviter le risque d'une année blanche.

Depuis quatre ans, les cadres du ministère avaient mis en place un plan de numérisation des enseignements et proposé la création de l'université virtuelle du Congo. « Sur le plan technologique, ce projet est prêt, il ne reste qu'à le mettre en œuvre, c'est-à-dire la mise en place de certaines structures, le recyclage des enseignants, la disponibilité d'accès à internet pour les enseignants, les étudiants et autres. Deux mois seraient suffisants pour entamer ce projet si nous avons la ressource financière », a expliqué le ministre Bruno Jean-Richard Itoua.

Le projet cible également les enseignements en ligne, les vidéo-conférences et la création des espaces publics ouverts ainsi que des points d'accès à internet dans les principales villes du pays.

Selon un rapport déposé auprès du ministre, sur les onze établissements d'enseignement supérieur que compte l'Université Marien-Ngouabi, neuf ont terminé leurs cours du premier semestre. Par contre les instituts et écoles privés de niveau supérieur ainsi que le Centre informatique de recherche de l'armée et de la sécurité (CIRAS) et le Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac) n'ont pas encore fait parvenir leur situation pédagogique et académique au ministre de tutelle.

« L'année académique compte deux semestres. Il faut que tous les établissements d'enseignement supérieur finissent leur premier semestre. La décision de la reprise est du ressort du gouvernement, de l'avance de notre riposte à l'épidémie et de l'efficacité des mesures prises. Mais nous travaillons pour commencer le deuxième semestre à partir du mois de septembre », a précisé le ministre de l'Enseignement supérieur.

Il a, par ailleurs, confirmé le paiement de la bourse, l'octroi d'une allocation aux étudiants non-bousiers et la distribution des ordinateurs portables à certains étudiants afin qu'ils soient connectés.

**Fortuné Ibara**

## PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

### Maintenir le rythme normal des activités portuaires

Le port joue un rôle d'entraînement des échanges commerciaux, puisqu'il assure plus de 80% des exportations et importations du pays. Il a poursuivi ses activités à quai en dépit de la crise sanitaire du coronavirus (Covid-19) et la fermeture des frontières.

Le port de Pointe-Noire représente une des composantes d'un système multimodal de transport comprenant les voies maritimes, ferroviaires, routières et fluviales. La situation économique nationale dépend en partie de la dynamique des activités portuaires, dans un contexte de crise sanitaire mondiale.

Le concessionnaire du port Congo Terminal, filiale de Bolloré ports, rassure sur le maintien de ses activités. « Congo Terminal a instauré un plan de rotation de service pour un personnel restreint pour assurer la continuité des opérations au terminal à conteneurs. Les navires sont ainsi traités au quotidien 24h sur 24 et les conteneurs livrés en journée continue de 8h00 - 15h00. Les

commerces de première nécessité peuvent ainsi continuer à s'approvisionner et répondre aux besoins de la population », précise le groupe.

Pour l'essentiel, le port assure la fluidité des entrées ou sorties de navires et le chargement ou déchargement de conteneurs. L'entreprise concessionnaire qui a investi plus de 300 milliards de francs CFA ces dix dernières années, pour l'aménagement des quais et autres équipements, ne veut baisser les bras face à la crise. En moins de dix ans, la capacité de mouvements au quai a augmenté de 15 mvts/h à une moyenne supérieure à 60 mvts/h.

Le port de Pointe-Noire peut accueillir des navires de 400 mètres de long, transportant

jusqu'à 14 000 conteneurs. Sur 1 840 mètres linéaires de quais bien aménagés se dressent d'imposants portiques qui chargent et déchargent, à longueur de journée, des bateaux de grands tonnages dans un périmètre hautement sécurisé. Depuis 2018, le port a dépassé le seuil de soixante-dix mille conteneurs manipulés par mois, atteignant parfois quatre-vingt-deux mille conteneurs.

En juillet 2019, l'infrastructure portuaire a été distinguée « Prix de meilleure productivité à quai des ports d'Afrique centrale et de l'ouest » par la Fondation africain ports awards. Le jury de la fondation a salué les progrès réalisés par le port et surtout la fluidité remarquable des entrées ou sorties de navires, ainsi que l'ex-

cellence des cadences à quai. À partir de cette année, l'entreprise aspire au titre de « hub de transbordement en eaux profondes de référence sur la côte ouest-africaine » et ambitionne de devenir également le meilleur port de transit de la sous-région, grâce à tous les efforts consacrés au développement des corridors qui desservent les pays du bassin du Congo.

**Fiacre Kombo**



Les installations du port de Pointe-Noire/Adiac

# ARRÊTÉ N°3611/MID-CAB portant régulation des marchés domaniaux

## Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation

### ARRETE :

**Article premier :** Les marchés domaniaux sont ouverts à tous les commerces, de 7 heures à 16 heures, les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.

Les mercredi et dimanche sont réservés à l'entretien et à la désinfection.

En cas d'infection confirmée dans le marché, celui-ci est immédiatement fermé et désinfecté.

Il ne sera ouvert de nouveau qu'après sa désinfection.

**Article 2 :** L'accès aux marchés domaniaux est interdit à toute personne, vendeur ou client, qui ne porte pas un masque.

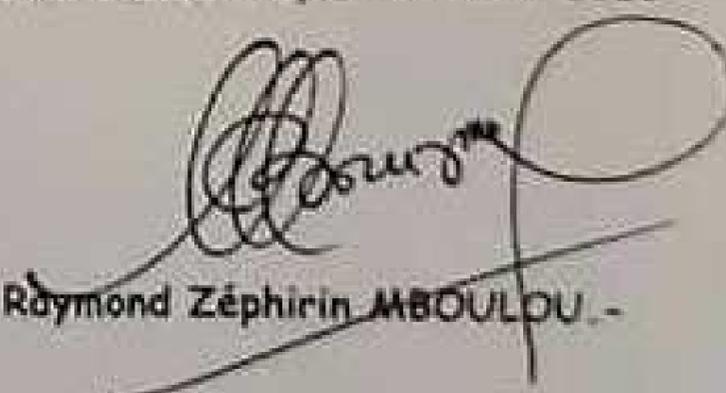
**Article 3 :** Tout vendeur à l'étalage ou non dans un marché domanial ou aux alentours qui, sur le lieu de vente, ne porte pas un masque ou feint de le porter ou le porte négligemment, est contraint par les corps de contrôle à fermer pour toute la journée.

En cas de récidive au jour suivant du marché, son étalage ou sa boutique est définitivement fermée par les corps de contrôle dans les marchés.

**Article 4 :** La vente dans les marchés domaniaux se fera dans le strict respect de toutes les mesures barrières et de distanciation physique.

**Article 5 :** Les préfets de département, les maires de commune, les sous-préfets et les administrateurs-maires et les agents de la force publique en service sont chargés de veiller à l'application des dispositions du présent arrêté, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, et sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 18 mai 2020

  
Raymond Zéphirin MBOULOU.

## EDUCATION

# Le gouvernement prépare la reprise des cours

Le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Anatole Collinet Makosso, a visité quelques établissements publics de Brazzaville qui vont reprendre les cours le 1<sup>er</sup> juin dans le cadre du déconfinement progressif.

La visite d'inspection effectuée, le 19 mai, par Anatole Collinet Makosso lui a permis de s'imprégner de la réorganisation des salles de classes ainsi que de la prise en compte des mesures barrières dans le cadre de la lutte contre le coronavirus dans les écoles.

De l'école primaire de Mayanga, dans le huitième arrondissement Madibou jusqu'au lycée A A Neto à Talangaï, en passant par le collège d'enseignement général (CEG) de Mayanga, le lycée Sébastien-Mafouta et le CEG Jacques Opangault, le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire qui était accompagné des responsables de Ragec, de la mairie de Brazzaville et de la Congolaise des Eaux a abordé, avec les chefs d'établissements, toutes les questions liées à une bonne reprise des cours, le 1er juin prochain. Il s'est agi notamment de l'installation des points d'eau, l'alternative des forages privés, la désinfection des écoles, sans oublier la subdivision des classes pléthoriques.



Anatole Collinet Makosso échange avec les responsables de la LCDE et du Ragec devant le point d'eau du ceg de Mayanga/Adiac

Selon Anatole Collinet Makosso, cette visite de travail s'inscrit dans le cadre de la mise en pratique des instructions édictées par le Premier ministre, le 16 mai dernier. « Brazzaville est placée dans la zone 1 et nous pensons qu'il est impor-

tant de faciliter l'arrivée des élèves. Partout au Congo, les directeurs doivent préparer les salles. Dans les écoles où il y a beaucoup d'élèves et moins de salles, il faut établir les emplois du temps de trois vagues. Le nombre maximum des ap-

prenants dans une salle est de quarante », a-t-il signifié.

Il a également indiqué que les élèves qui ont pris l'inscription à Brazzaville, Pointe-Noire ou une autre localité et sont actuellement bloqués dans un village à cause du coronavirus

peuvent passer leurs examens dans leur lieu de résidence. « Ils ne doivent pas s'inquiéter. Vu qu'ils ne peuvent pas regagner leurs écoles, nous les demandons de se présenter auprès du directeur ou proviseur de l'établissement le plus proche. Ce dernier nous fera le rapport par le biais du directeur départemental puis nous allons instruire nos amis de la direction des examens et concours pour prendre en compte les résultats de ces élèves », a ajouté le ministre.

Notons que dans les différentes écoles visitées, les responsables d'établissements s'attèlent à ce que toutes les conditions soient réunies. « Nous avons déjà désinfecté les salles. Au cours de cette semaine, nous procéderons à la réorganisation des salles de classes. Il nous faut de l'eau et des produits hydroalcooliques parce que nous avons un effectif de cinq cent trente-sept élèves ici », a indiqué Sylvie Mpassi, directrice du CEG de Mayanga.

Rude Ngoma

## SANTÉ

## LNSP et le Cnts équipés d'un transfo de 400 kva

Logés dans une même enceinte, le Laboratoire national de santé publique (LNSP) et le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) ont reçu un transformateur électrique de 400 kva afin de faire face aux problèmes d'électricité que ces deux structures de santé publique rencontrent régulièrement.



Jacqueline Lydia Mikolo s'imprègne du fonctionnement du nouveau transfo/Adiac

Ce dispositif qui vient ainsi mettre fin aux délestages intempestifs a été officiellement livré au ministère de la Santé par la société Énergie électrique du Congo (E2C), le 15 mai. Avec une capacité de 400 kva, ce transformateur MBTP permettra sans nul doute à ces deux structures de bien jouer leurs rôles, particulièrement en cette période de lutte contre le coronavirus où l'efficacité des organes de santé est attendue par la population. C'est d'ailleurs dans cette optique de facilitation du travail des agents des structures bénéficiaires que la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a remercié la E2C.

« Ma première pensée va vers le président qui est à l'origine de cette initiative, puisque ce transformateur va changer le mode de travail des agents. Le problème

d'électricité nous a causé beaucoup de peine, puisque nous avons perdu du matériel à cause des délestages. A partir de ce jour, notre travail commun sur la lutte contre la pandémie du coronavirus atteindra un nouveau cap », a souligné Jacqueline Lydia Mikolo.

Selon Jean-Bruno Danga Adou, directeur général de la E2C, ce don s'est réalisé grâce à la contribution de la présidence de la République. « Cela nous facilitera la déserte en énergie électrique de ces deux structures puisque la mauvaise qualité du courant avait détruit certains appareils nécessaires pour leur fonctionnement. Nous croyons que c'est un ballon d'oxygène pour le ministère de la Santé », a-t-il indiqué.

Rude Ngoma

## VIE ASSOCIATIVE

## Les personnes vivant avec handicap invitées au respect des lois

L'Union nationale des aveugles et malvoyants du Congo (Unamac) et l'association « Viens et Vois » que dirigent respectivement Claudier Kokolo et Emerson Massa, ont rappelé dans une déclaration conjointe publiée le 18 mai, à Brazzaville, aux aveugles et malvoyants du Congo, que nul n'est au-dessus de la loi.



Les présidents et la représentante des organisations des personnes aveugles et malvoyants (DR)

La mise en garde à l'endroit de ces personnes vulnérables fait suite au sit-in organisé le 8 mai, par la plate-forme des aveugles et malvoyants au ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, explique la déclaration. Cette dernière a été lue par le président Emerson Massa en présence de la Représentante de l'Union africaine des aveugles Région Afrique centrale, Thérèse Kamango.

D'après ces organisations, la plate-forme est dépourvue de reconnaissance juridique et a agi dans l'illégalité et l'illégitimité, unie désagréablement pour la nutrition. Selon elles, la plate-forme, animée par une volonté manifeste de ternir l'image du ministère, a créé une tension contextualisée par l'aide alimentaire aux personnes vulnérables faisant preuve d'actes de langage dévalorisants.

Rappelant que les personnes handica-

pées n'ont pas seulement des droits mais aussi des devoirs, le président de l'organisation non gouvernementale « Viens et Vois » a indiqué que les personnes vulnérables sont également soumises aux lois et règlements du pays comme tous les autres citoyens. Par ailleurs, l'Unamac et l'ONG « Viens et Vois » condamnent avec force ce sit-in, car cette plate-forme n'avait pas au préalable obtenu l'autorisation de la hiérarchie.

A cet effet, elles recommandent l'authentification des récépissés des quarante-trois associations bénéficiaires de l'aide alimentaire. « L'Unamac et l'Ong « Viens et Vois » interdisent formellement à ladite plate-forme de mettre en exergue les organisations des personnes vivant avec handicap et de ne point agir en lieu et place de toutes ces organisations », ont-elles déclaré.

Lydie Gisèle Oko

## COVID-19

## Un institut met en place le dispositif de lavage des mains semi-automatique

Le prototype du dispositif dénommé : « Electro-Clean », mis en œuvre par l'Institut international polytechnique et commerce (2i), a été présenté au ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique le 19 mai à Brazzaville.

Le dispositif de lavage des mains semi-automatique sans robinet fonctionne à l'aide des capteurs électromécaniques. En effet, le dispositif peut être placé non seulement dans l'enceinte d'un établissement mais aussi à d'autres endroits cibles susceptibles d'être considérés comme milieux à risque de propagation de la Covid-19.

Selon son concepteur, l'ingénieur Christ Obiey, chef de département polytechnique à l'Institut international 2i, ce dispositif permet, entre autres, de minimiser les risques de contamination après utilisation. « L'université a pour rôle de répondre aux besoins de la population. Si nous n'arrivons pas à concrétiser tout ce que nous faisons en classe comme théorie, ce n'est plus de la technologie. C'est pourquoi nous avons réfléchi pour mettre en place un dispositif contenant un réservoir de cinquante litres dans lequel nous pouvons mettre le gel hydro alcoolique... », a expliqué l'ingénieur-chercheur en génie énergétique, précisant que



le prototype présenté pourrait être adapté dans tous les milieux. Selon Christ Obiey, il est possible de fabriquer un Electro-Clean avec un système de remplissage automatique dans les différents ministères ou avec un système d'évacuation automatique. « Nous pouvons aussi installer avec un système de capteurs

photo-électrique », a-t-il conclu. Représentant le promoteur de cet établissement privé d'enseignement supérieur, le Dr Sandra Djimi a rappelé l'importance de conjuguer les efforts pour endiguer cette pandémie qui influence négativement les économies du monde. Le gouvernement ne cesse, a-t-elle déclaré,

de prendre des mesures salvatrices certes, mais nécessitant beaucoup de sacrifices, pour limiter les dégâts que pourraient causer la Covid-19 au Congo. « Eu égard de cette situation, le Pr Jean Mathurin Nzikou a estimé que 2i, dans le cadre de ses travaux de recherches et d'innovation technologique,

devrait contribuer à la lutte contre la pandémie », a-t-elle rappelé, annonçant la conception en cours d'un autre type de dispositif de lavement des mains, notamment la fabrication du gel et des solutions hydro-alcooliques dans leur laboratoire à Pointe-Noire.

Le directeur général de l'innovation technologique, Aimé Bertrand Madiélé-Mabika, s'est, quant à lui, félicité de l'initiative de cet institut qui vient d'apporter sa pierre à l'édifice de la lutte contre la Covid-19. « Les Congolais attendent beaucoup de l'innovation technologique et ce ne sera qu'un plaisir de constater qu'il y a des jeunes talentueux qui excellent dans ce domaine. Nous sommes en temps de crise sanitaire et nous voulons des solutions pour éradiquer ou lutter contre la propagation de la Covid-19. Donc, une telle initiative n'est qu'encourageante. Vous venez de démontrer ce que nous attendions de vous », s'est réjoui le directeur général.

Parfait Wilfried Douniama

## MINES

## Le directeur général s'en est allé

Louis Marie Joachim Djama est décédé le 16 mai dernier, à Brazzaville, à l'âge de 63 ans.

Détenteur d'un doctorat unique en Géosciences et Environnement, option Pétrologie magmatique et métamorphique à l'Université Marien-Ngouabi (UMNG), Louis Marie Joachim Djama a servi pendant quatorze ans (2006-2020), à la tête de la direction générale des Mines et de la Géologie.

Ce commis de l'Etat a contribué à la réalisation de plusieurs projets au nombre desquels : le projet de potasse de Mengo, exécuté près de Pointe-Noire, dont la production s'élève à 1,2 million de tonnes par an et celui de production de fer de Mayoko dans le Niari réalisé par DMC Iron Congo, avec une capacité de production de 500.000 tonnes.

Près de 3200 emplois ont été créés dans le secteur minier congolais de 2008 à ce jour. Pendant les phases d'exploitation et de recherche, d'autres projets miniers, 10.000 à 15.000 autres emplois seraient créés entre 2015 et 2016. Notons que selon la Banque mondiale, le secteur minier devrait être entre 2016 et 2017 le premier pourvoyeur privé d'emplois en République du Congo.

Rappelons que Louis Marie Joachim Djama fut enseignant à la Faculté des sciences de l'UMNG. En 1992, il était ingénieur des Techniques industrielles au ministère des mines. Une année après, il fut nommé attaché à la Science et à la Technologie au Cabinet du Premier ministre. Membre du Groupe des experts africains dans le domaine des mines, Louis Marie Joachim Djama a à son actif plusieurs publications de recherches scientifiques dans des revues internationales ainsi que de communications dans des revues à caractère économique et vulgarisation dans le domaine des mines.

S'agissant des projets en cours, on note plusieurs titres miniers attribués puis des permis d'exploitation en phase avancée.

Lopelle Mboussa Gassia

## INTERNET

## L'Afrique en passe de se doter d'un câble sous-marin de 37.000 km

Le projet pharaonique « 2Africa » facilitera le déploiement de la 4G, de la 5G et de l'accès haut débit fixe pour des centaines de millions de personnes.

Présenté comme étant le plus long câble sous-marin de toute la planète, ce câble de 37.000 kilomètres parti de l'Europe occidentale terminera sa longue course au Moyen-Orient, en passant par seize pays du continent africain.

Le super câble traversera la Méditerranée, la mer Rouge et le golfe d'Aden. Il continuera sa route vers la côte africaine de l'océan Indien puis gagnera le cap de Bonne-Espérance, avant de remonter le long de l'océan Atlantique pour finir sa traversée en Grande-Bretagne. En gros, « 2Africa » va ceinturer l'Afrique.

Ce projet d'envergure a pour but de donner à l'Afrique une connexion internet digne de ce nom. Les visées sont on ne peut plus hautes ; apporter un flux « supérieur à la capacité combinée totale de tous les câbles sous-marins desservant l'Afrique à l'heure actuelle ».

A cet effet, huit entreprises des télécoms et d'Internet ont été sollicitées pour la circonstance. Il s'agit de Telecom Egypt, Alcatel Submarine Networks (ASN), Facebook, China Mobile International, Alcatel Submarine Networks, MTN GlobalConnect, STC (Saudi telecom Company) et Orange. Regroupés au sein d'un consortium, ces géants ont tous la lourde charge de donner vie au projet « 2Africa ». Le français

Alcatel Submarine Networks -propriété du groupe finlandais Nokia depuis 2016, NDLR- est en charge de la construction du câble.

Pour y arriver, le consortium devra mettre les bouchées doubles avec pour délai de livraison 2023-2024. Dans un communiqué, le groupe des 8 fait savoir que le projet, une fois réalisé, « apportera à de nombreuses régions d'Afrique la connectivité Internet et la fiabilité dont elles ont tant besoin. Il répondra à la demande de capacité toujours plus importante au Moyen-Orient et facilitera le déploiement de la 4G, de la 5G et de l'accès haut débit fixe pour des centaines de millions de personnes », estiment les associés dans un communiqué.

Selon les experts, « 2Africa » sera doté de la technologie SDMI. Créée par Alcatel Submarine Networks, celle-ci optimise au maximum le débit de connexion internet, déployant jusqu'à 32 fibres optiques, alors que les précédentes n'en totalisent que 16.

De plus, le super câble sera doté d'une autre technologie, celle dite du « commutation optique ». Cette technologie assure une flexibilité optimale de la bande passante.

Pour assurer la sécurité d'un tel câble, ses concepteurs prévoient de l'enfourer profondément sous le sol marin, plus loin que tous les autres

câbles installés sous les océans jusqu'à présent. Aussi, il s'agit d'éviter les zones frappées par les perturbations sous-marines dans le but « d'offrir le plus haut niveau de disponibilité possible ».

Ce projet gargantuesque s'explique en partie par le nombre de plus en plus croissant d'internautes sur le continent africain. Selon le rapport « 2018 Global Digital » publié par We Are Social et Hootsuite, ce continent a enregistré en 2017 la plus forte progression d'utilisateurs d'Internet, avec 435 millions d'internautes enregistrés sur une population africaine estimée à 1 milliard 270 millions d'individus. Ce même rapport fait état d'une progression africaine de 20% cette année-là, ce qui équivaut à 73 millions de nouveaux internautes sur le continent.

D'après cette étude, le fort taux d'utilisateurs d'Internet en Afrique est dû en grande partie à la vulgarisation du smartphone, couplée au développement rapide des réseaux haut débit et très haut débit sur le continent. La palme d'or a été détentée en 2017 par l'Afrique australe, avec 51% de taux de pénétration de l'Internet. Viennent ensuite l'Afrique du Nord (49%), l'Afrique de l'Ouest (39%), l'Afrique de l'Est (27%) et en dernière place, l'Afrique centrale, avec seulement 12%.

Josiane Mambou Loukoula

## COVID-19 / AFRIQUE

# Un continent préservé par la pandémie mais impacté

**L'Afrique est un mystère dans cette pandémie, sa résilience face à la Covid-19 continue de susciter beaucoup de questions, pour l'instant sans réponse scientifique mais assise sur une base sociologique forte. L'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'ONU, des sommités en épidémiologie et virologie ont parié depuis des mois sur une déferlante de l'épidémie du coronarivus en Afrique, où la pauvreté et le manque d'infrastructures de santé font craindre le pire.**

Depuis le premier cas de coronavirus en Afrique, les experts ont prédit un scénario effrayant, un cataclysme dans une « Afrique pauvre au système sanitaire défaillant ». Plus de deux mois après, le tsunami annoncé n'a toujours pas eu lieu. Entretemps, l'Europe et les Etats-Unis sont sévèrement frappés par la pandémie. Avec 315 023 décès enregistrés dans le monde, l'Afrique, qui compte 1,2 milliard d'habitants, compte moins de trois mille décès. Alors que la France et ses 66 millions d'habitants a dépassé la barre de vingt-huit mille morts de la Covid-19. Mais force est de reconnaître un faible nombre de tests, des statistiques imparfaites et d'un manque de données - ce qui fausse en partie le bilan, le nombre de cas étant sans doute sous-estimé. D'autres facteurs

ont contribué : des mesures de prévention très en amont, telles que l'imposition d'un confinement et des couvre-feux; la faible densité du continent, 43 habitants par km<sup>2</sup> contre 181 en Europe de l'Ouest ou 154 en Asie du Sud-Est. Ce qui protège de la propagation du coronavirus. A cela s'ajoute un confinement anticipé des populations concentrées dans les capitales. Le virus circule très peu aussi dans des régions vivant en autarcie. Le continent africain est également moins touristique; sa diaspora est aussi la moins importante, contrairement à la Chine et à l'Inde qui ont été obligés de faire face au retour de leurs étudiants revenant de l'étranger, contrairement à l'Afrique subsaharienne. Environ 60% de la population africaine est âgée de moins de 24 ans. Or, la Covid-19

frappe plus sévèrement les plus de 75 ans - 75% de personnes décédées en France avaient plus de 75 ans. L'Afrique présente aussi une très faible taux d'obésité, un facteur de risque majeur de mortalité à la Covid-19.

Une étude du National Health Service (NHS) et de King's a College montre une corrélation négative entre les pays affectés par la malaria et ceux touchés par la Covid-19, qu'elle explique par un possible effet protecteur des traitements prophylactiques pour la malaria, comme la chloroquine contre le coronavirus. Or, 93% des cas de malaria sont enregistrés en Afrique, selon l'OMS. D'après une autre étude, c'est la vaccination systématique du BCG déployée en Afrique qui pourrait expliquer l'immunisation de la population. Les pays sans politique de vaccination uni-

verselle du BCG comme l'Italie et les Etats-Unis sont à l'inverse les plus touchés par la Covid-19, note les auteurs. Des corrélations qui n'apportent toutefois aucune preuve de cause à effet.

## La Grande inconnue : l'impact de la Covid-19

Ces atouts ne doivent pas occulter que l'Afrique risque de faire les frais de coronavirus. La fermeture des frontières, des mesures de confinement et la hausse des prix de denrées alimentaires créent des incertitudes sur la stabilité du continent. C'est le cas de l'invasion de criquets en Afrique de l'Est, ainsi que l'arrêt des campagnes de vaccinations contre la polio, la rougeole ou la diphtérie. L'ancien ministre français de la Santé, ancien secrétaire général adjoint de l'ONU et Professeur en médecine,

prédit la famine en Afrique. « *Le coronavirus va entraîner non pas une grande épidémie en Afrique, mais une catastrophe absolue sur la nutrition. Soit une sous-alimentation, soit une malnutrition chronique* », a déclaré Philippe Douste-Blazy. « *Si nous n'agissons pas maintenant, la crise coûtera encore plus en vies [...] Des ressources supplémentaires sont requises d'urgence afin de permettre aux opérations humanitaires de prendre de l'ampleur et d'inverser la crise. En 2020, la communauté humanitaire a besoin de 2,8 milliards de dollars pour apporter une assistance à 17 millions de personnes au Sahel. En mai, seuls 18% de fonds ont été reçus* », a déclaré la cheffe du bureau régional d'Ocha, pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, Julie Belanger.

Noël Ndong

## ANIMAUX SAUVAGES

## La Chine subventionne la reconversion des éleveurs

**Les agriculteurs de deux provinces en Chine peuvent bénéficier d'une compensation financière s'ils abandonnent l'élevage d'animaux sauvages destinés à l'alimentation, une pratique qui vaut au pays d'être montré du doigt en pleine pandémie de Covid-19.**

Selon la plupart des scientifiques, l'épidémie est due à la transmission d'un virus depuis l'animal à l'homme. Un marché de la ville chinoise de Wuhan (centre), un temps épicerie de la maladie, a été incriminé car des animaux sauvages vivants y étaient vendus. La Chine avait déjà formellement interdit fin février la consommation et le commerce illégaux d'animaux sauvages.

Vendredi, la province centrale du Hunan (centre) a présenté les grandes lignes d'un programme pour accompagner la reconversion des éleveurs d'animaux sauvages vers d'autres industries comme l'élevage classique, la culture de fruits et légumes, le thé ou les plantes médicinales.

Le plan prévoit un dédommagement financier selon le poids des animaux élevés, qui seront rachetés à un tarif défini. Le prix du cobra a ainsi été fixé à 120 yuans le kilo (15 euros), et celui du rat des bambous à 75 yuans le kilo (9,6 euros), selon les directives des autorités citées par les médias officiels.

Une civette, considérée comme l'animal ayant transmis le virus du Sras à l'homme, vaut pour sa part 600 yuans pièce (77 euros), d'après la même source.

La province voisine du Jiangxi (centre) a également annoncé la mise en place d'un « fonds de soutien » pour mettre fin à l'élevage d'animaux sauvages destinés à l'alimentation.

Selon l'association américaine Humane Society International (HSI) qui oeuvre pour la protection des animaux, le commerce d'animaux sauvages en Chine est estimé à 520 milliards de yuans (67 milliards d'euros).

Contacté par l'AFP, Peter Li, en charge du suivi de la Chine pour HSI, estime que ces mesures vont dans le bon sens. M. Li relève toutefois qu'elles ne concernent pas les animaux sauvages élevés pour leur fourrure, la médecine traditionnelle chinoise ou le divertissement.

Avec AFP

### CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Aimé Gaby Sagesse Ondongo, je désire désormais m'appeler Sagesse Aimé Ondongo. Toute personne justifiant d'un intérêt et opposée à ce changement devrait se prononcer dans un délai de trente jours.

## GOUVERNANCE

## Lutte contre les flux financiers illicites pour soutenir le développement

**Coprésident du Groupe de haut niveau sur la reposabilité, la transparence et l'intégrité financières internationales (FACTI) pour la réalisation du Programme 2030, et nouveau patron du Nepad, Ibrahim Mayaki inscrit la lutte contre les flux financiers illicites dans un contexte de financement urgent des Objectifs de développement durable (ODD).**

Plusieurs milliers de milliards de dollars échapperaient aux gouvernements et aux besoins de leurs populations en raison de la corruption, de l'évasion et de l'optimisation fiscales, ou d'opérations de blanchiment. Les transferts de bénéfices des entreprises via les paradis fiscaux, par des moyens légaux et illégaux, coûtent entre 500 et 600 milliards de dollars par an en pertes d'impôts sur les sociétés, selon le Fonds monétaire international. Une étude de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime estime à environ 1600 milliards de dollars (soit 2,7% du Pib mondial) le blanchiment d'argent réalisé par des criminels. « Les volumes sont considérables », d'après Ibrahim Mayaki. « On a un déficit considérable pour le financement du développement », a-t-il souligné. « Nous n'avons pas mobilisé suffisam-

ment de ressources pour réaliser le Programme 2030 », a-t-il déploré. Les flux financiers illicites ont des conséquences directes sur le développement et le bien-être des populations. Ils alimentent le crime organisé, ou proviennent du crime organisé et peuvent alimenter le terrorisme. Ils détournent aussi des ressources qui devraient aller à des besoins sociaux vers la corruption. Cela impacte les politiques de lutte contre la pauvreté. Or, l'éradication de la pauvreté est le premier des 17 ODD que les Etats se sont engagés à réaliser d'ici 2030. « Les flux financiers illicites vont à l'encontre de la morale mais aussi de l'efficacité économique », soutient Ibrahim Mayaki. Les ramifications de ces flux impactent l'ensemble des ODD, de la fourniture d'une alimentation de base saine à la construction d'infrastructures indispensables.

### L'Afrique est la région du monde qui a la plus faible pression fiscale

La volonté politique existe, mais les capacités à lutter contre les flux illicites sont inégales d'un pays et d'une région à l'autre, reconnaît Ibrahim Mayaki. « Si vous allez au ministère des mines du Niger, vous n'aurez pas plus d'une dizaine de juristes spécialistes des contrats complexes », déplore-t-il. Avant de questionner « *Comment voulez-vous qu'ils puissent négocier valablement avec des firmes multinationales qui ont des centaines de spécialistes fiscaux?* », appelant à l'aide les pays les plus outillés. Ibrahim Mayaki pense que la Francophonie a un rôle fondamental à jouer dans la promotion de la bonne gouvernance.

Noël Ndong

## LIBYE

## Les forces pro-gouvernementales s'emparent d'une base aérienne stratégique

**Le Gouvernement d'union nationale (GNA) a annoncé, le 18 mai, la reprise de la base aérienne stratégique d'Al-Watiya, située à 140 km au sud-ouest de Tripoli.**

« Avec fierté et honneur, nous déclarons la libération de la base militaire d'Al-Watiya de l'emprise des milices criminelles et des mercenaires terroristes (pro-Haftar) », a annoncé, dans un communiqué, Fayez al-Sarraj, le chef du GNA basé à Tripoli et reconnu par l'ONU.

Depuis, aucune réaction de la part des troupes du maréchal Haftar, l'homme fort de l'Est libyen. Cette annonce intervient après plusieurs semaines de siège et de tentatives infructueuses par les pro-GNA pour capturer la base qui était utilisée par leurs rivaux pour faire décoller leurs avions. « Le succès d'aujourd'hui

n'est pas la fin de la bataille mais elle nous rapproche plus que jamais de la grande victoire, où toutes les villes et les régions seront libérées, et de l'anéantissement définitif du projet hégémonique et tyrannique qui menace les espoirs et les attentes des Libyens d'un Etat civil et démocratique », a encore ajouté Fayez al-Sarraj.

Le maréchal Khalifa Haftar essuie ainsi un nouveau revers dans son offensive contre la capitale libyenne lancée il y a un an, après la perte il y a quelques semaines de deux villes stratégiques dans l'ouest libyen.

### Intensification des raids

Les pro-GNA ont intensifié les raids aériens contre leurs rivaux ces dernières semaines, visant notamment leurs lignes d'approvisionnement autour de la base d'Al-Watiya et la ville de Tarhouna, désormais la seule base-arrière des pro-Haftar, située à quelque 80 km au sud-est de Tripoli. Lundi, le porte-parole des forces du GNA, Mohamad Gnonou, a indiqué que trois systèmes de missiles de défense aérienne de fabrication russe « Pantsir » ont été détruits entre dimanche et lundi avant leur déploiement dans la base d'Al-Watiya.

Depuis le début de l'offensive du maréchal Haftar en avril 2019, les violences ont fait des centaines de morts et poussé à la fuite quelque 200.000 personnes.

Josiane Mambou Loukoulou et AFP



# Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

COVID-19

# Xi Jinping appelle à faire valoir le rôle leader de l'OMS

Le président de la République populaire de Chine, Xi Jinping a invité, dans un message adressé à l'occasion de la 73<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la santé, à soutenir l'OMS pour son rôle dans la conduite et la promotion de la coopération internationale contre la COVID-19.

« Soutenir l'OMS, c'est soutenir la coopération internationale et sauver des vies. La Chine appelle la communauté internationale à accroître son soutien politique et financier à cette organisation, et à mobiliser les ressources à travers le monde pour gagner cette guerre sanitaire », a indiqué le président chinois.

Dans le cadre de ce soutien, il appelle à accroître le soutien aux pays en développement, notamment les pays africains, dont les systèmes de santé publique sont fragiles. « Aider ces pays à mieux faire face à la COVID-19 est une priorité absolue dans la lutte internationale contre le virus. Nous devons apporter aux pays africains plus de soutiens matériels, techniques et humains », a précisé Xi Jinping qui a promis accorder, au nom de son pays, une aide de deux milliards de dollars US pour soutenir les pays touchés par la COVID-19, en vue de la reprise de leur développement économique et social.

En effet, face à l'urgence de san-



Le président de la République populaire de Chine, Xi Jinping

té publique, il a suggéré à l'humanité de prendre en compte les défaillances et insuffisances qu'elle a révélées pour perfectionner le système de gouvernance de la santé publique, assurer une réaction plus rapide

aux urgences sanitaires et créer des réserves mondiales et régionales de matériel destiné à la lutte contre les épidémies.

Parlant de son pays, il a révélé son soutien à une évaluation globale de la réponse interna-

tionale dès que la maladie sera jugulée. Car, estime-t-il, cela permettra d'en tirer des enseignements et de remédier aux défaillances. Un travail qui devrait se fonder sur la science, le professionnalisme et le respect

du principe de l'objectivité et de l'impartialité.

« Nous devons promouvoir la reprise du développement économique et social. Les pays où les conditions sont réunies doivent, tout en assurant la prévention et le contrôle réguliers, favoriser la reprise de la production et la réouverture des écoles de manière ordonnée, conformément aux recommandations professionnelles de l'OMS », a invité le président chinois.

Depuis la déclaration de la pandémie sur le continent africain, la Chine a livré à plus de 50 pays africains et à l'Union africaine d'importantes quantités de fournitures médicales et envoyé cinq groupes d'experts médicaux, dans le cadre du soutien à la lutte contre la Covid-19. Au cours des 70 ans écoulés, plus de 200 millions d'Africains ont bénéficié des services des équipes médicales chinoises en Afrique. Les 46 équipes, aujourd'hui présentes en Afrique, se lancent dans le combat local contre le virus.

Guy-Gervais Kitina



**Un fournisseur unique pour votre bureau**










**Agence Pointe-Noire**  
98, Blvd Charles de Gaulle - B.P. 828  
Pointe-Noire - République du Congo  
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04  
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

**Agence Brazzaville**  
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville  
Brazzaville - République du Congo  
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75  
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz



Agence de Voyage & Tourisme

## Visitez

les pays de vos Rêves avec nous



Billet + Hôtel + Loisirs

nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire ( Rép. du Congo )

Brazzaville ( Rép. du Congo )

+ (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09

+ (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50

salespnr@hariomtravels.net

salesbzv@hariomtravels.net

www.hariomtravels.net

### NÉCROLOGIE

Dieudonné Malanda-Binda, vice-président de SDA, et le bureau de l'association Synergies et développement Afrique ont le regret d'annoncer la triste nouvelle du rappel à Dieu de Hélène Itoua, mère



du président SDA, Williams John Bongho, auquel ils présentent leurs plus sincères condoléances. Son décès est survenu au CHU de Brazzaville, le 14 mai 2020, à l'âge de 71 ans.

La veillée mortuaire se tient à l'adresse suivante : Case J477 OCH en face du poste de police du collège Nganga Édouard Mougali 3 Brazzaville

Pour tout contact :  
+ 242 05 513 30 30

La disparition cruelle de Pierre OBOU est une perte énorme non seulement pour sa famille, qu'il a uni, ses amis mais aussi pour notre pays qu'il aimait par-dessus tout, qu'il a servi en gravissant les échelons à la sueur de son front.

Originaire de Moundzeli, district d'Owando, le fils unique de feu Marie OBOU, a su comblé ce vide en remplissant, à sa manière la terre. Mais aussi, en prônant constamment l'amour et l'unité aussi bien au sein de sa famille que de la nation.

C'est au nom de cet homme que Le Tout-Puissant a élevé sur cette terre que nous vous



remercions. En dépit du confinement, nombreux n'ont pas hésité à mettre leur vie en danger pour nous accompagner. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude. En outre à tous ceux qui de près ou de loin nous ont apporté une aide multiforme, nous leur en sommes sincèrement reconnaissants.

Que le Seigneur Tout Puissant vous le rende au centuple.

L'Ecclésiaste 3: 1-4 nous dit :

Il y a un temps pour tout, un temps pour toute chose sous les cieux : un temps pour naître, et un temps pour mourir[...]

Dieu a donné ... Dieu a repris.

Que Le Saint Esprit nous console !

Ta famille

### REMERCIEMENTS



Les enfants Koumen de Paris, Brazzaville, Pointe Noire et de Libreville en associant avec les familles Eyala, Tsébé, Ossibi, Bandjama, Mololi, vous remercient très affectueusement et très sincèrement d'avoir participé, de près ou de loin, à leur peine après le décès de leur frère, oncle et père, Raymond Ndongou Koumen dit Cenhos, le 28 avril 2020 à Paris en France et porté en terre le 15 mai 2020 au cimetière de Gonesse, en France.



MM. Alexis Ngomba, Mathieu Ossale Keke, les enfants Okoko, Stanislas Okassou ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Brazzaville et Makoua, du décès de leur frère, père et grand frère Théodore Okoko (Ossouéné), survenu le 15 mai 2020, à Brazzaville.

Le deuil se tient au n°66 de la rue Tchitondi, dernière l'église Kimbanguiste, à Talangaï. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

**Des :** Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :** Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace, Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Goussou Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

**Ouvert**  
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h



## JUSTICE

# La CPI rejette la demande d'indemnisation de Jean-Pierre Bemba

La Cour pénale internationale (CPI) a reconnu que l'absence de limitation de la détention provisoire constitue une faille dans ses statuts.

La Chambre préliminaire II de la CPI a rejeté, le lundi 18 mai, la demande d'indemnisation et de dommages et intérêts de Jean-Pierre Bemba Gombo. Cependant, elle a reconnu que l'absence de limitation de la procédure ou, plus grave encore, de la détention provisoire constitue une faille dans ses statuts et a appelé les États membres du Statut de Rome à y remédier par le truchement d'une révision dudit Statut.

Selon le communiqué de la CPI, la demande de l'ancien chef de la milice du Mouvement de libération du Congo (MLC) comportait deux volets : une demande d'indemnisation au titre de l'article 85-3 du Statut de Rome et une demande de dommages et intérêts liée à l'alléguée mauvaise gestion par le greffe de la CPI des avoirs gelés sur ordre des juges de la Cour.



Jean-Pierre Bemba Gombo

Concernant le premier volet, a précisé le communiqué de la CPI, la Chambre a considéré que Jean-Pierre Bemba n'avait pas établi qu'il avait subi une erreur judiciaire grave et mani-

feste au sens de l'article 85 du Statut de Rome de la CPI et, en conséquence, a refusé d'exercer son pouvoir discrétionnaire de lui accordé une indemnisation. S'agissant du deuxième

volet, la Chambre a conclu que cette question ne relevait pas du champ d'application de l'article 85 du Statut de Rome de la CPI et de sa compétence et l'a donc rejetée.

La décision de la Cour fait suite à la demande de Jean-Pierre Bemba introduite en mars 2019, pour une indemnisation et dommages et intérêts de 68 millions d'euros. « Une part devait indemniser sa très longue incarcération; le reste devait compenser les pertes subies par la mauvaise gestion, par le greffe de la CPI, de ses avoirs gelés sur ordre des juges ». L'ancien vice-président de la République avait été condamné par la CPI en première instance à 18 ans de prisons avant d'être acquitté en juin 2018 des accusations de meurtres, viols et pillages commis en Centrafrique par sa milice entre octobre 2002 et mars 2003. Il avait été arrêté en mai 2008 à la suite d'un mandat d'arrêt sous scellé de la CPI et a passé près de 10 ans en prison.

Jules Tambwe Itagali

## VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,  
de la Tradition  
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## EDUCATION

# La reprise de cours soumise à la prise des conditions sanitaires

Le ministre de tutelle rassure que l'année en cours ne sera pas déclarée blanche mais il pose des préalables pour cette reprise des cours au niveau de son secteur, tenant compte de la protection des élèves ainsi que de leurs enseignants.

Dans une réunion tenue le week-end avec les partenaires de l'éducation en RDC, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), Willy Bakonga, a rassuré de la reprise des cours pour achever l'année scolaire 2019-2020. Mais, pour ce membre du gouvernement, cette reprise des cours reste soumise à la prise des mesures sanitaires afin de ne pas exposer les élèves à la pandémie du coronavirus. « On accepte que les enfants reprennent l'école mais on doit prendre des mesures sanitaires pour les protéger », a souligné le ministre Bakonga, notant que cette décision sera consensuelle.



Une salle de classe DR

Le ministre de l'EPST a, par ailleurs, indiqué que le gou-

vernement est en train de prendre les dispositions pour assurer la protection des enfants avec cette reprise des cours. « Nous voulons que les écoles reprennent mais pas d'une manière cavalière. En respectant certaines conditions d'hygiène pour protéger les enfants. Il faut également disponibiliser un thermo-

mètre en vue de prélever la température chez les enfants. Nous sommes en train de prendre les dispositions pour tout cela. Le gouvernement ne peut pas exposer des enfants en permettant une reprise des cours sans prendre un certain nombre de dispositions », a-t-il affirmé.

Pas encore de calendrier

d'examen d'État

Un document publié le 18 mai 2020 attribué à la cellule de communication du ministère de l'EPST note, par contre, « qu'aucun calendrier concernant l'organisation des épreuves d'examen d'Etat ou tout autre test n'est arrêté à ce jour ». Le ministre Bakonga cité dans ce document appelle, par ailleurs, tous les élèves, en particulier les finalistes, à se préparer en conséquence, même pendant cette période de confinement car, a-t-il noté, aucune année blanche n'est à l'ordre du jour. Cette mise au point de la cellule de communication du ministre de l'EPST a ainsi tenu à mettre fin à cette rumeur qui circulait sur un quelconque calendrier élaboré par le ministère et les partenaires à l'éducation sur la reprise des cours et la tenue des épreuves de fin des cycles primaire et secondaire.

Lucien Dianzenza

**« qu'aucun calendrier concernant l'organisation des épreuves d'examen d'Etat ou tout autre test n'est arrêté à ce jour »**

## COVID-19

## Acquisition des kits de test rapide

Le lot est constitué de cinquante mille kits complets de test rapide au coronavirus fabriqués par la firme Belge Zentech basée à Liège en Belgique.

Le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, a procédé le lundi 18 mai à la remise de cet important don du gouvernement au ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo. A son tour, le ministre de la Santé a remis cette dotation gouvernementale au secrétaire technique du Comité multisectoriel de la riposte à la Covid-19 (ST/CMR/Covid-19), le Pr Jean-Jacques Muyembe Ntampum. Pour le ministre de la Santé, ces kits permettront d'avancer dans le test afin d'éviter le retard des résultats.

Tout en saluant l'implication du gouvernement dans la riposte à cette pandémie, le Pr Muyembe a souligné que ces tests permettront au Secrétariat technique non seulement d'augmenter sa capacité de diagnostic, mais aussi de connaître la façon dont le virus circule dans la population. « Cela permettra également de prendre des mesures pour limiter la propagation de ce virus », a-t-il déclaré.

### Mille six cent vingt-neuf cas confirmés

Le bulletin épidémiologique du lundi 18 mai révèle que depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de mille six cent vingt-neuf dont mille six cent vingt-huit cas confirmés et un cas probable. Au total, il y a eu soixante et un décès parmi lesquels soixante confirmés et un cas probable. Le nombre de guéris est de deux cent quatre-vingt-dix.

Actuellement, cinq cent huit cas suspects sont en cours d'investigation. Quarante-vingt-onze nouveaux cas sont confirmés, dont quatre-vingt-neuf à Kinshasa et deux dans le Haut-Katanga. Mille soixante-cinq patients en bonne évolution. Dans la journée d'hier, dix-huit nouvelles personnes sont sorties guéries et aucun nouveau décès n'a été rapporté parmi les cas confirmés. Au total, sept provinces sont touchées, à savoir Kinshasa avec mille cinq cent onze cas, Kongo central quatre-vingt-deux cas ; Nord-Kivu quinze cas ; Haut-Katanga treize cas ; Sud-Kivu quatre cas ; Ituri deux cas et Kwilu un cas.

Blandine Lusimana

## SUD-UBANGI

## Plus de quarante mille enfants vaccinés contre la rougeole

La campagne, qui s'est clôturée récemment à Gemena dans la province du Sud-Ubangi, a ciblé les enfants âgés de six mois à neuf mois.



D'après le médecin chef de zone de santé de Gemena, Dr Pothin Sana, au total quarante-quatre mille deux cent soixante-douze enfants dont l'âge varie entre six mois et neuf ans ont été vaccinés sur les cinquante-huit mille sept cent cinquante-sept attendus dans le chef-lieu de la province. "Ces chiffres, encore partiels, représentent 75,5% du nombre d'enfants attendus pour cette campagne de vaccination contre

la rougeole à Gemena", a-t-il déclaré.

Dans le souci de vacciner tous les enfants, Dr Pothin a fait savoir que les vaccinateurs sont sur le terrain pour rattraper les enfants non encore vaccinés contre cette épidémie dans la ville de Gemena. Cette campagne menée par Médecins sans frontières Espagne a été lancée le 7 mai pour riposter à la rougeole qui, d'après le maire intérimaire de la ville de Gemena,

La vaccination prévient plusieurs maladies était devenue "un peu pandémique" dans sa juridiction.

Pour rappel, en RDC, la rougeole est citée parmi les maladies tueuses de l'enfant. Entre 2019 et 2020, le pays a connu une grave épidémie avec plus de trois cent trente-deux mille cas et plus de six mille victimes, parmi lesquelles environ 85% étaient des enfants de moins de cinq ans.

B.L

## PROVINCE DE L'ITURI

## Plusieurs civils massacrés par des présumés miliciens de la Codeco

**Le gynécologue congolais et Prix Nobel de la paix 2018, Dr Denis Mukwege a, dans un tweet, tancé le monde libre qui, d'après lui, devrait avoir honte de ces massacres à répétition perpétrés sur le sol congolais. Il soutient que soit exhumé le rapport Mapping de l'ONU qui retrace les massacres à l'Est dont les auteurs sont bien « connus et protégés ».**

La province de l'Ituri et, plus précisément, le village Jisa-Wada en groupement Buku dans le territoire de Djugu, a été le théâtre, dans la nuit de samedi 16 au dimanche 18 mai, d'un énième massacre perpétré par des hors-la loi. Au total, vingt et une personnes ont été massacrées et cinq autres blessées au cours de cette virée mortuaire attribuée aux présumés miliciens de la Codeco. Selon des témoignages recueillis sur les lieux, tout porterait à croire qu'il s'agit d'un acte prémédité car les assaillants qui se sont introduits nuitamment dans le village Jisa-Wada avaient des armes blanches et découpaient à la machette toute les personnes qui se présentaient devant eux. C'est tout comme une consigne leur avait été donnée de semer la désolation dans cette contrée de sorte à donner un message clair aux forces loyalistes avec lesquels ils sont en confrontation depuis plusieurs semaines. Le dimanche matin, les éléments des Fardc poursuivaient encore ces assaillants repliés au village de Ndjala qui répondaient par de tirs nourris.

Au niveau de la société civile de Djugu, la consternation est quasi totale. Elle explique la récurrence de ces barbaries par le déficit des éléments des Fardc dans la zone, la plupart des militaires étant déployés au front vers la localité de Lisey. Nonobstant cette énième attaque, les Fardc continuent à jouer la carte de l'espérance en réitérant son engagement de tout faire pour être partout afin de protéger la population. D'où l'appel de ses responsables en poste en Ituri à la population lui demandant de collaborer avec l'armée « pour que les projets "sataniques" des miliciens soient vite déjoués et étouffés ».

Réagissant sur son compte twitter à ces massacres de plus, le Prix Nobel de la Paix 2018 a non seulement condamné ces actes barbares, mais aussi tancé le monde libre qui, d'après lui, devrait avoir honte de ces massacres qui se commettent au pays depuis des années. Il a appelé à « déterrer » le rapport Mapping de l'ONU qui retrace des massacres à l'Est et leurs auteurs qui sont « connus et protégés ».

Alain Diasso

## FRANCOPHONIE

## L'OIF consulte les jeunes francophones sur son avenir

**L'ouverture rentre dans le cadre de la célébration des cinquante ans de cette organisation internationale, qui réunit les pays ayant en partage la langue française.**

Pour célébrer son cinquantième anniversaire, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'attend à faire participer les jeunes de 15 à 35 ans à construire ensemble l'avenir de la Francophonie. Cette organisation lance une consultation de la jeunesse sur son avenir dans une campagne intitulée « Ta voix compte ». « Où que vous soyez, le monde a besoin de vous pour faire émerger des sociétés plus innovantes et audacieuses », a indiqué l'OIF dans ses attentes publiée sur son site web.

Dans cette consultation, l'OIF appelle les jeunes à venir exprimer leurs attentes, débattre en ligne et participer à des ateliers. « Les résultats de cette consultation seront présentés aux quatre-vingt-huit chefs d'État et de gouvernement membres de la Francophonie », a expliqué l'organisation.

L'OIF a approuvé un questionnaire auquel les participants à cette consultation devront répondre. Dans le nombre de questions retenues, on demande ce qu'être

aujourd'hui et la Francophonie enjeux de la planète, donner et au numérique, soutenir la paix femmes et les Chaque jeune est

connaître sa vision de la Francophonie, ses préoccupations et ses attentes, en répondant en quelques minutes à ce questionnaire. Mais également l'OIF prévoit des débats avec d'autres jeunes au cours desquels il y aura partage des idées et proposition avec d'autres jeunes des projets pour répondre aux défis des sociétés : citoyenneté, emploi, environnement, culture, etc. L'OIF attend également des jeunes, d'imaginer la Francophonie. « Libère ta créativité et imagine la Francophonie de l'avenir en partageant une image ou un récit de ton choix. D'autres jeunes pourront réagir ! » est-il dit dans ce document publié sur le Net.

Dans les étapes de la consultation, l'OIF note qu'il y aura partage des préoccupations et des attentes ainsi que le rebondissement sur celles des jeunes francophones. Mais également, à partir du 17 juin, le programme prévoit la proposition des solutions et le débat sur les moyens pour les mettre en œuvre en faveur de la jeunesse francophone. Mais, à partir du 8 juillet, il y aura vote pour les initiatives qui auront le plus convaincu.

Lucien Dianzenza

## ALLEMAGNE

## Reprise gagnante pour Ganvoula et Bochum



Sylver Ganvoula célèbre son 12e but de la saison lors de la reprise de la Bundesliga 2 (DR)

Après deux d'arrêt imposés par la pandémie du Coronavirus, le football allemand reprenait la compétition ce week-end.

A la lutte pour le maintien, Bochum et Sylver Ganvoula accueillent Heidenheim, le quatrième du classement, samedi après-midi.

A huis-clos, bien entendu, Bochum n'a pas manqué son retour en l'emportant 3-0. Titulaire en pointe, Sylver Ganvoula a inscrit le 3e but de son équipe, à la

64e : dans l'axe gauche, il fait un appel-contre-appel pour s'engouffrer dans l'axe. Bien servi par Zulj, il trouve le petit filet du droit. Et marque ainsi son 12e but de la saison.

Avec ce succès, Bochum, 12e, conserve une petite avance sur la zone rouge.

Prochain match dimanche prochain sur le terrain d'un concurrent direct, Karlsruhe, 17e et reléguable avec 27 points.

Camille Delourme

## FOOTBALL

## Dunkerque et Randi Goteni sont officiellement en Ligue 2



Randi Goteni jouera en Ligue 2 la saison prochaine (DR)

C'était dans les tuyaux, c'est désormais officiel : après 24 ans d'absence, l'US Dunkerque évoluera la Ligue 2.

Artisan de cette montée avec 24 titularisations, Randi Goteni sera de l'aventure en L2, puisque son contrat est automatiquement prolongé.

Quelques jours après l'annonce du premier contrat professionnel de son cadet Christ-Vianney à Grenoble, Randi Goteni peut savourer : la promotion de son club, l'US Dunkerque, a été validée par la FFF.

Auteur de 24 titularisations et 1 but cette saison, le milieu international congolais va retrouver un championnat qu'il avait découvert du bout des pieds en 2016-2017 avec son club formateur, Troyes (9 apparitions, 2 comme titulaire, 308 minutes de jeu).

Arrivé en juillet dernier, l'ancien Troyen avait signé un contrat d'un an avec une option automatique en cas de montée. C'est donc fait.

Notons en revanche que le Congolais devra attendre pour connaître le nom de son entraîneur la saison prochaine: l'USDL vient d'annoncer le départ de Claude Robin, le technicien qui officiait sur le banc depuis septembre 2018.

Le Comité exécutif de la FFF a validé, jeudi 14 mai, le classement du championnat de National 2020 : les deux premières places reviennent au FC Pau et à l'US Dunkerque, qui comptaient respectivement 2 et 1 points d'avance sur le troisième, Boulogne-sur-Mer lors de l'interruption des championnats de France, le 14 mars, en raison de la pandémie du Coronavirus.

Camille Delourme

**FONDATION**  
**GOTÈNE**



## CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX<sup>e</sup> siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

*« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »*

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013 son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

**Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène**  
**Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71**

FONDS DE GARANTIE  
DES DEPOTS  
EN AFRIQUE CENTRALE

-----

Libreville, le 16 MARS 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

« INDEMNISATION DES CLIENTS DE LA BANQUE DE L'HABITAT DU GABON »

Le Fonds de Garantie des dépôts en Afrique Centrale (FOGADAC) est un établissement public à vocation sous régionale qui a été créé en 2009 et a effectivement démarré ses activités en février 2011. Son rôle est d'indemniser les épargnants en cas d'indisponibilité de leurs dépôts et d'apporter son concours à un établissement de crédit dont la situation laisse craindre à très brève échéance une indisponibilité totale ou partielle des dépôts. Le FOGADAC rembourse les avoirs éligibles au titre de la protection des dépôts à hauteur de **5 millions de FCFA** par ayant droit et par établissement de crédit. *Les dépôts publics, des établissements de crédit, des entreprises d'assurance, des organismes de retraite et fonds de pension ainsi que les dépôts en devises* sont exclus de tout remboursement par le Fonds de Garantie.

Près de **neuf ans après sa création**, le FOGADAC dispose d'une réserve d'intervention issue des contributions annuelles collectées auprès des établissements de crédit.

Suite à l'indisponibilité des dépôts des clients de la *Banque de l'Habitat du Gabon (BHG)* constatée le 26 avril 2019 par le Président de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), le FOGADAC a engagé la mise en œuvre de la garantie des dépôts et la procédure d'indemnisation des clients de cette banque.

La liste des clients de la BHG dont les dépôts sont éligibles à l'indemnisation du FOGADAC a fait l'objet d'une large diffusion à la radio, à la télévision et dans le quotidien national de la République Gabonaise. La procédure de confirmation des soldes suit actuellement son cours dans les locaux de la banque en liquidation sis à Libreville, avenue de Cointet, immeuble Deltassur.

Les règlements ont effectivement commencé en début octobre 2019, sur la base des relevés d'identité bancaire transmis par les clients concernés. Pour les clients ne disposant pas d'un compte bancaire dans un autre établissement de crédit, les règlements se font aux guichets de trois banques mandataires, désignées à cet effet. Il s'agit de BGFIBank Gabon, la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG) et l'Union Gabonaise de Banque (UGB).

Une fois l'opération d'indemnisation terminée, le FOGADAC transmettra au liquidateur le détail par déposant des créances indemnisées et se subrogera dans leurs droits auprès du liquidateur qui indemnifiera également, en fonction des actifs réalisés, les déposants pour la partie de leurs dépôts non couverte par le FOGADAC.

En somme, le FOGADAC contribue à la stabilité du système financier et à la protection des dépôts. De ce fait, il se positionne comme étant un vecteur essentiel du maintien de la confiance du public dans le système financier sous régional.

Pour le Comité de Direction,  
Le Président  
Le Président  
ABBAS MAHAMAT TOLLI



## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

## Le RCB sauve sa peau

L'arrêt du championnat après la 22<sup>e</sup> journée a fait le bonheur du nouveau promu. Le Racing club de Brazzaville (RCB) a assuré l'essentiel en se maintenant en Ligue 1 la saison prochaine sans pourtant passer par les barrages.

C'est une mission accomplie en se référant à l'article 24 du règlement de la compétition. C'est le classement à la date de l'interruption du championnat qui a été pris en compte. Pour sa première saison, le RCB, douzième avec vingt-et-un points au terme de la 22<sup>e</sup> journée, a assuré son maintien à l'élite. Cette formation ne doit pas sa place non seulement grâce à l'arrêt de la compétition, mais aussi par sa brillante victoire 3-0 sur la Jeunesse sportive de Talangai en match comptant pour la 22<sup>e</sup> journée.

Sans pourtant savoir qu'ils jouaient le match de leur survie, Charles Atipo Kondé à la 23<sup>e</sup> minute et Joël Maniche Nkouka auteur d'un doublé à (45<sup>e</sup> minute+1 puis ) 75<sup>e</sup> minute ont évité à leur équipe de se retrouver barragiste. Sur le plan comptable, le parcours du RCB pour sa première saison à l'élite n'est pas éloquent. En vingt-deux matches disputés, l'équipe n'a gagné que six matches contre trois nuls et quatorze défaites.

C'est une équipe qui a su rebondir au moment où l'on n'y attendait pas comme en té-



Le Racing club de Brazzaville/Adiac

moigne sa victoire 4-1 à Brazzaville sur l'AC Léopards de Dolisie ajoutée à cela les courts succès 1-0 à Brazzaville contre V Club Mokanda et un autre à Pointe-Noire sur Nico-Nicoyé sur le score identique. Avant de battre la JST, le RCB a eu raison

d'Interclub 0-1 puis a dominé son concurrent direct Tongo FC 3-1 au match aller. Les trois matches nuls sont deux contre Patronage Sainte-Anne (0-0 et 1-1) plus celui contre les Diables noirs lors de la première journée ont bonifié le parcours de cette

jeune équipe en Ligue 1.

Sans démeriter, le RCB a perdu d'autres rencontres par le manque d'expérience. Sa courte défaite contre l'Etoile du Congo au match aller 0-1 et celle contre les Diables noirs au match retour sur le même score

en sont une parfaite illustration. Cette équipe a aussi compris les leçons du haut niveau. Elle s'est inclinée 1-4 et 0-2 face à l'AS Otoho. L'Etoile du Congo lui a infligé une défaite de 0-3 au retour tout comme la JST (1-3) au match aller. Le RCB a subi deux revers face à l'AS Cheminots sur le même score de 0-2, deux autres devant le FC Kondzo (0-1 et 1-2). Il s'est incliné tour à tour contre le Cara (0-2), face à l'Interclub (1-2), devant les Léopards à Dolisie (2-3). Le RCB a même réussi à placer l'un de ses joueurs parmi les meilleurs buteurs de la saison. Jacques Anthony Eboké est le troisième meilleur buteur avec huit réalisations derrière Wunda Ngana de la JST (14 buts) et Ismaël Ankobo de Cara (10 buts). Après avoir assuré son maintien, le plus dur commence par le RCB. Il faut s'inscrire dans la durée. Beaucoup d'équipes qui avaient réussi à se maintenir en Ligue 1 la première saison de leur montée ont fini par perdre l'équilibre les saisons d'après. La Jeunesse sportive de Poto-Poto et les Jeunes fauves sont parmi les clubs cités.

James Golden Eloué

## ART CONTEMPORAIN ET LITTÉRATURE

## La reprise des activités se fait en dents de scie

En dépit de la levée du confinement depuis le 18 mai sur toute l'étendue du territoire, le secteur culturel compte encore parmi ceux qui semblent aux arrêts. Une situation peu luisante pour ses acteurs qui appellent à un réajustement des pratiques de travail pour recevoir à nouveau le public de façon limitée.

Dans le but d'éviter des rassemblements de plus d'une cinquantaine de personnes et donc de limiter la propagation à grande échelle du virus en milieu public, le Premier ministre, Clément Mouamba, avait annoncé, dans sa communication sur le plan de déconfinement relatif à la riposte à la Covid-19 au Congo, l'interdiction des rencontres sportives et des spectacles.

Cette décision peu explicite du gouvernement soulève un certain nombre de questions et d'incertitudes quant à la réouverture à ce jour ou non des musées, galeries ou encore bibliothèques.

A la grande bibliothèque de l'Université Marien-Ngouabi, à l'Institut français du Congo ou encore à Brazza-Art galerie, le constat est

le même : absence du personnel et des visiteurs, toutes les portes sont encore fermées. A en croire les propos d'un agent de sécurité de la galerie Brazza-Art ayant requis l'anonymat, les activités reprendront dès que le gouvernement en dira un peu plus sur cette question car pour l'heure tout semble flou. « Le secteur culturel est aux abois et j'estime que garder ces espaces ouverts tout en instaurant un rythme de travail rigoureux et respectueux des mesures barrières contre le coronavirus serait une idée salvatrice pour garder la flamme de l'art et de la culture dans notre pays, surtout que les spectacles, projections cinématographiques ou autres rencontres demeurent interdits

», en pense Jordy Elemba, jeune congolais passionné de cinéma et de jeux vidéos.

Le musée-galerie du Bassin du Congo, quant à lui, a ouvert ses portes. Selon Maurin Jonathan Mobassi, responsable de cet espace, la situation inédite du coronavirus à laquelle est confronté le monde culturel oblige à imaginer de nouvelles méthodes de travail pour maintenir le lien avec le public et assurer une continuation du service culturel. « Nous sommes ouverts et prêts à recevoir un nombre très limité de personnes par visite dans le strict respect des mesures barrières, notamment la prise de température à l'accueil, le lavage des mains à l'eau et au savon ou avec un gel hydroalcoolique, le port obligatoire du masque et la distanciation sociale. Compte tenu des normes préconisées par le gouvernement congolais dans la lutte contre le coronavirus, nous ne pouvons pas accueillir des délégations (particuliers, touristes, étudiants, élèves...) tel que cela se faisait avant. Toutefois, nous attendons encore plus d'éclaircissements de la part des autorités concernées », a-t-il ajouté. Notons que ce musée est actuellement ouvert à tous du lundi au vendredi de 8h 00 à 16h 00 et le samedi de 8h 00 à 13h 00.

Merveille Atipo

## LIVRE

## Roch Cyriaque Galebayi publie « Les deux frères jumeaux »

Paru en avril 2020 aux éditions L'Harmattan-Congo, le roman « Les deux frères jumeaux » compte cent quatre pages. Roch Cyriaque Galebayi y relate l'histoire merveilleuse de Kumu et Peya, deux jumeaux qui ont un conflit latent sur fond de jalousie. Leur fortune est faite d'amour, d'incompréhension et d'éloignement.

Nés d'Otassa et d'une charmante femme Ndahayourou, Kumu et Peya sont deux jumeaux que les habitants de la contrée considèrent comme des génies, dépositaires des pouvoirs magiques. Kumu est déclaré médium (nganga), il est à la fois prolixe et laconique. Tandis que Peya est considéré comme le génie (kyera) ; leur père Otassa tombe gravement malade. Au village Mboho, les gens s'entredéchirent et s'entretuent pour des problèmes de sorcellerie.

Certains habitants de ce village disent qu'Otassa est victime d'un sort jeté par Soukoubouandi. Soupçonné sorcier et franc maçon, il est l'un des membres influents du conseil général du département. En effet, Otassa souffre d'une hantise, une pathologie mentale reconnue dans toutes les sociétés traditionnelles, seul le vieux Nguiri qui sait déceler et soigner cette maladie des ancêtres. Les médecins ont un avis différent sur les causes de la maladie d'Otassa.

Malgré toute tentative de guérison, Otassa meurt, son petit frère Kembé Elanga hérite de sa femme selon la tradition. Le couple quitte Mboho pour s'installer à Mvouti. Le frère du défunt se charge de l'éducation de ses enfants. A la fin de leurs études supérieures, les deux jumeaux



choisissent chacun sa vocation, Kumu entre au grand séminaire de Mvouti, deux ans plus tard, il renonce à devenir prêtre et se marie à Imongui, Peya choisit d'être commerçant.

Roch Cyriaque Galebayi est commissaire colonel, ancien enfant de troupes, docteur en histoire militaire et enseignant à l'Université internationale de Brazzaville. Il est auteur d'essais et roman dont le Mwené Dimi d'Alphani, la crise politique au Congo-Brazzaville, la force publique congolaise et le nouveau démocratisme au Congo. « Les deux frères jumeaux » est disponible en version papier et numérique.

Rosalie Bindika

**« Nous sommes ouverts et prêts à recevoir un nombre très limité de personnes par visite dans le strict respect des mesures barrières, notamment la prise de température à l'accueil, le lavage des mains à l'eau et au savon ou avec un gel hydroalcoolique, le port obligatoire du masque et la distanciation sociale. Compte tenu des normes préconisées par le gouvernement congolais dans la lutte contre le coronavirus, nous ne pouvons pas accueillir des délégations (particuliers, touristes, étudiants, élèves...) tel que cela se faisait avant. Toutefois, nous attendons encore plus d'éclaircissements de la part des autorités concernées »**